

 Sécurité et prévention des risques professionnels

Réf : 303SP08

Formation initiale Habilitations électriques : B0 - H0 - H0V exécutant ou chargé de chantier/BP

1 jour (7 H)

Ajouté le 15/06/2022 - Modifié le 17/10/2024

À partir de 200€ NET

Intervenir en toute sécurité et prévenir le risque électrique

 **Objectifs**

- Sensibiliser aux risques électriques le personnel non-électricien chargé d'exécuter ou diriger des travaux non électriques à proximité direct d'un risque électrique...
- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique dans le respect des prescriptions de sécurité électrique pour les personnes habilitées.
- Être capable de prévenir ou d'agir face à un danger d'origine électrique

 **Compétences visées**

- Identifier les risques électriques sur une installation électrique (armoire, local ou en champ libre)
- Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté à la situation : respect des consignes de sécurité, mise en œuvre des procédures de sécurisation, intervention en cas d'accident.

 **Public**

Toute personne non-électricien.ne sensibilisé.e aux risques électriques.

Prérequis : Aucun pré-requis Un positionnement systématique, réalisé en amont de la formation permet de vérifier l'adéquation des habilitations demandées en fonction de votre activité.

Accessibilité: Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'informations : rendez-vous sur notre page centre de formation.

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

 **Programme**

Ce programme abordera pour les habilitations de la formation les points suivants



Formation initiale Habilitations électriques : B0 - H0 - H0V exécutant ou chargé de chantier/BP

- Rendre compte de l'opération réalisée auprès du chargé de chantier, de travaux ou de l'employeur ;
- Respecter les consignes de sécurité pour exécuter les travaux ;
- Maîtriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique ;
- Baliser et surveiller la zone des opérations
- Rédaction des documents applicables et compte rendu
- Identification des procédures de consignation
- Surveillance d'une zone d'essais
- Intervention en cas d'accident corporel ou en cas d'incendie

Notions d'électricité

- Grandeurs caractéristiques : tension (volt), intensité (ampère), résistance (ohm) et impédance.
- Loi d'Ohm et effet Joule
- Domaines de tension

Effets physiologiques du courant électrique

- Statistiques des accidents du travail
- Mécanismes d'électrisation : contact direct, contact indirect, exemples d'accidents réels, analyse des risques, diverses façons d'être électrisé
- Le court-circuit
- Effets physiopathologiques : effets immédiats, effets secondaires, séquelles

Incidents ou accidents

- Incendie d'origine électrique : généralités, causes des incendies d'origine électrique (échauffement, étincelle, arc électrique), moyens de lutte contre l'incendie,
- Notions de secourisme : protéger, alerter, secourir, nécessité d'une formation au sauvetage secourisme du travail

Habilitation

- Qualification et habilitation
- Obligations de l'employeur : classification du personnel (utilisateurs et opérants), formation du personnel, contrôle des connaissances, remise contre émargement : d'un recueil de prescriptions (basé sur la publication UTE C 18-510), vérification de l'aptitude médicale délivrée par le médecin du travail, habilitation du personnel.
- Distances de sécurité par rapport aux pièces actives : distances minimales d'approche (DMA), distances limites de voisinage (DLV), distance minimale de fouille
- Symboles d'habilitation
- Titre d'habilitation.

Ce programme est actualisé suivant les décrets : 2010-1016, 2010-1017, 2010-1018, 2010-1118, 2010-301. Dans ce cadre, le recueil de prescriptions UTE C 18-510 a été transformé en Norme NF C 18-510 et rendu d'application obligatoire par son intégration au Code du Travail depuis le 1er juillet 2011.



Formation initiale Habilitations électriques : B0 - H0 - H0V exécutant ou chargé de chantier/BP



Validation/Certification

Un positionnement est réalisé en début de formation. A l'issue de la formation, les acquis de connaissances du participant seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM - quizz - mise en situation ...). Une attestation de fin de formation pourra être remise au stagiaire à l'issue de la formation. Passage de l'habilitation : Epreuve théorique : Test QCM de 30 min